

Élections municipales 2025

## VÉRIFICATION DE LA LISTE ÉLECTORALE ET COMMISSION DE RÉVISION

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 8 octobre 2025** – En prévision des élections municipales du 2 novembre prochain, les Maskoutains sont invités à vérifier leur inscription à la liste électorale. En effet, en raison de la grève de Postes Canada, aucun avis d'inscription ni carte de rappel personnalisé ne sera envoyé par courrier postal.

### Distribution porte à porte

Afin d'assurer que toute la population dispose de l'information nécessaire, la Ville procède présentement à une distribution porte à porte d'avis non personnalisé contenant plusieurs informations importantes, dont notamment les façons de vérifier son inscription sur la liste électorale.

### Vérification de son inscription

La majorité des électeurs sont déjà inscrits à la bonne adresse et n'ont aucune démarche à effectuer. Il demeure possible de vérifier une inscription à la liste électorale au [st-hyacinthe.ca/verification](http://st-hyacinthe.ca/verification).

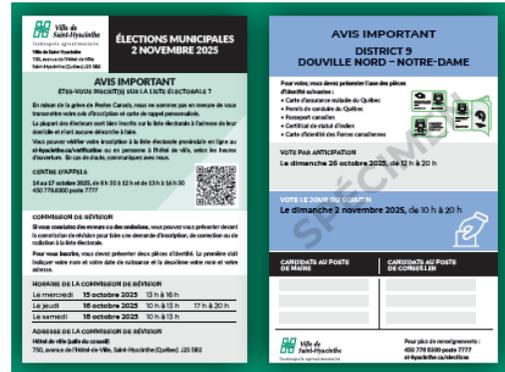
Cependant, si vous êtes dans l'une des situations suivantes, nous vous recommandons de communiquer avec le centre d'appels pour vérifier votre inscription et pour connaître les démarches à effectuer pour vous inscrire, au besoin :

- Vous avez fait un changement d'adresse depuis le 5 septembre, notamment en utilisant le Service québécois de changement d'adresse (SQCA);
- Vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble ou vous occupez un établissement d'entreprise et vous souhaitez voter dans la municipalité où il est situé.

### Centre d'appels

Depuis le 7 octobre, un centre d'appels est ouvert pour répondre aux questions des personnes qui n'auront pas trouvé l'information recherchée en ligne ou dans les documents distribués. Ce service sera offert selon l'horaire suivant :

- 7 au 9 octobre, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30;
- 10 octobre, de 8 h 30 à 13 h;
- 14 au 17 octobre, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30;
- 18 octobre, de 8 h 30 à midi.





Les citoyennes et citoyens peuvent joindre le centre d'appels en composant le 450 778-8300, poste 1002.

### **Commission de révision**

Les personnes qui constatent une erreur ou qui souhaitent faire une demande d'inscription ou de radiation sur la liste électorale doivent se présenter à la Commission de révision avec leurs pièces d'identité, à l'hôtel de ville au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, aux dates et heures suivantes :

- 15 octobre 2025, de 10 h à 13 h;
- 16 octobre 2025, de 13 h à 16 h et de 17 h à 20 h;
- 18 octobre 2025, de 10 h à 13 h.

Cette démarche est essentielle pour toute personne non inscrite, puisqu'aucune modification à la liste électorale ne sera possible après le 18 octobre ni le jour du scrutin et il sera alors impossible de voter le 2 novembre.

### **Pour tout savoir sur les votations**

Toutes les informations relatives aux endroits et heures de vote se trouvent sur :

- les cartons distribués à domicile;
- [le site Internet de la Ville](#);
- le bulletin spécial élections [Au rythme de Saint-Hyacinthe](#);
- ainsi que dans les publications des journaux locaux.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300